

# SYNTHESE DE LA CONSULTATION PUBLIQUE RELATIVE AU 4EME PLAN REGIONAL SANTE ENVIRONNEMENT DE LA REGION CENTRE-VAL DE LOIRE



# Objet et modalités de la consultation

Au quotidien et tout au long de notre vie, l'environnement est un déterminant majeur de notre santé. Qualité de l'air, qualité de l'eau, qualité des sols, qualité de l'habitat, qualité de vie, qualité des écosystèmes, tous ces paramètres ont un effet direct sur notre santé. Leur préservation et leur amélioration sont des impératifs pour préserver notre avenir et plus largement celui du monde animal et des écosystèmes.

Depuis 2004, la France se dote de plans nationaux de prévention des risques pour la santé liés à l'environnement, déclinés en plans régionaux santé environnement. L'objectif est de sensibiliser tout un chacun aux risques présents dans son environnement, mais également de mieux connaître, anticiper et réduire ces risques, et ainsi de permettre à tous de vivre dans un environnement favorable à la santé.

L'élaboration du 4ème Plan Régional Santé Environnement Centre-Val de Loire (2024-2028), pilotée par les services déconcentrés de l'État en région, l'Agence régionale de la santé et le Conseil régional, a été réalisée en concertation et en partenariat avec de nombreux acteurs en région. Collectivités, organismes publics, scientifiques, associations et monde économique ont été sollicités pour proposer, prioriser mais également porter les actions composant ce plan.

Le champ de la santé environnement est extrêmement vaste, touchant à tous les compartiments de la nature et à chaque activité humaine. Le plan proposé, programme de travail pour 5 ans, a vocation au fil de sa réalisation de s'enrichir de nouveaux partenariats et projets.

Certaines préoccupations ont été au cœur de la conception du plan : l'approche multidisciplinaire mise en avant par le concept « Une seule santé », l'adaptation et la lutte contre le changement climatique et la prise en compte des inégalités territoriales au sein même de notre région.

Composé d'un nombre resserré d'actions pragmatiques et lisibles, le plan se décline en 4 axes et 18 actions :

- Axe 1 : sensibilisation, information et formation en santé environnement
- Axe 2 : santés environnementale, végétale, animale et humaine
- Axe 3 : réduction et prévention des risques environnementaux
- Axe 4 : des environnements favorables à la santé

Le projet de plan a été soumis à la consultation du public sur les sites de l'Agence Régionale de Santé (ARS) et de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) de la région Centre-Val de Loire, avec un relai sur le site de la Région, entre le 9 octobre et le 5 novembre 2023.

Il a été proposé au public de s'exprimer via un formulaire en ligne permettant de structurer les contributions selon les points suivants :

- Pensez-vous que les principaux enjeux en santé environnement dans la région Centre-Val de Loire sont traités dans le projet de PRSE4 ?
- Si vous avez répondu non à la question précédente, pouvez-vous préciser quels sont les enjeux qui ne vous semblent pas traités ?
- Pensez-vous que le plan d'actions proposé répond à ces principaux enjeux ?
- Si vous avez répondu non à la question précédente, pouvez-vous préciser pourquoi ?

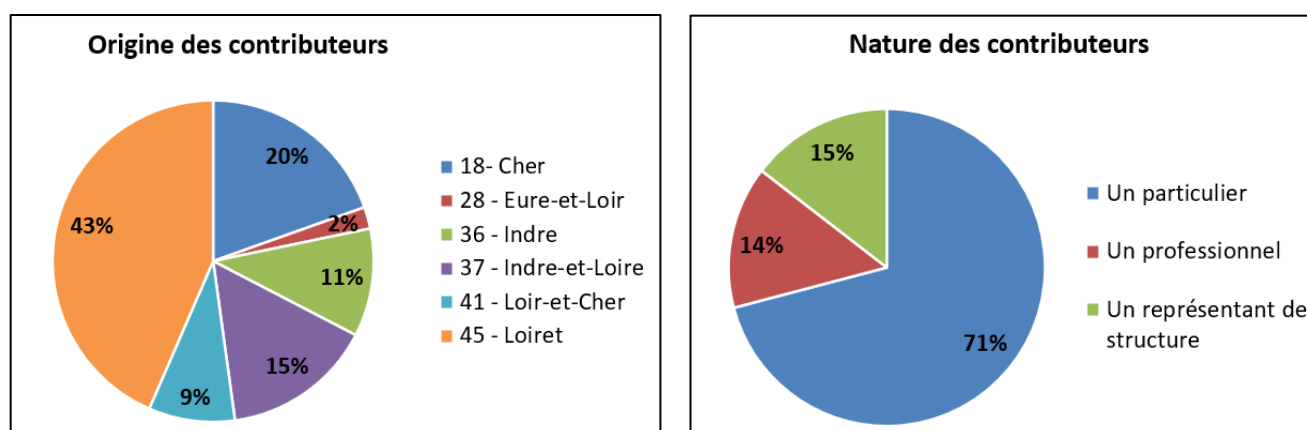
- Quelles sont les actions qui vous paraissent avoir un impact significatif sur votre qualité de vie ou qui pourraient avoir un impact sur votre qualité de vie ?
- Autre commentaire

## Synthèse des contributions

52 contributions ont été recueillies dans le cadre de cette consultation. 71% proviennent de particuliers, 14% de professionnels et 15% de structures, principalement des associations.

L'ensemble des départements sont représentés, avec une large prédominance du Loiret.

La moitié des contributeurs pensent que les principaux enjeux en santé environnement dans la région Centre-Val de Loire sont traités dans le projet de PRSE4, et 55% des répondants expriment que le plan d'actions proposé répond à ces principaux enjeux.



Les observations et propositions formulées soulignent notamment :

- des enjeux insuffisamment abordés : transports (voiture en ville, transports en commun à la campagne, pistes cyclables), santé au travail, santé mentale, santé des forêts, gestion quantitative de l'eau,
- un manque de prise en considération des effets des pratiques agricoles sur la santé,
- la nécessité de clarifier la prise en compte des enjeux liés au changement climatique,
- l'absence d'actions sur les thèmes suivants : pollution acoustiques, ondes électromagnétiques, produits chimiques :
- un contexte prégnant en région : le manque de médecins,
- le besoin d'accentuer la communication sur les actions menées par le plan,
- le besoin d'apporter des mesures concrètes.

# Réponses apportées

Le champ de la santé environnement est extrêmement vaste, et concerne tous les compartiments de la nature et chaque activité humaine. S'il n'est pas possible de couvrir tous les enjeux dans le PRSE4, par choix d'un plan resserré dans un souci de lisibilité et de pragmatisme, celui-ci a vocation à s'atteler aux défis prioritaires sur notre territoire, en s'inscrivant en cohérence avec les autres documents de planification et les autres politiques publiques existantes. Ainsi les questions en matière agricole font l'objet d'actions spécifiques à travers le plan EcoPhyto ou la réglementation Nitrates.

Les enjeux des pollutions acoustiques font également l'objet d'une approche spécifique à travers les différents Plans de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE) qui relèvent des gestionnaires d'infrastructures (État, collectivités locales).

Les enjeux relatifs au changement climatique sont abordés en filigrane à travers l'ensemble des axes du plan, et plus particulièrement dans les actions de l'axe 4 intitulé « Des environnements favorables à la santé ».

Les observations formulées dans le cadre de la consultation publique ont conduit à modifier le contenu de certaines fiches actions.

Programme de travail pour les cinq prochaines années, le plan d'actions pourra, au fur et à mesure de sa mise en œuvre, s'enrichir de nouvelles propositions ou de nouveaux partenariats afin que le PRSE4 soit vivant et s'adapte à l'évolution des territoires concernés.

# Annexe : Détail des observations

N°	Nature du contributeur	Origine	Si vous avez répondu non à la question précédente, pouvez-vous préciser quels sont les enjeux qui ne vous semblent pas traités dans le projet de PRSE4?	Si vous avez répondu que le plan d'actions proposé ne répond pas à ces principaux enjeux, pouvez-vous préciser pourquoi ?	Quelles sont les actions qui vous paraissent avoir un impact significatif sur votre qualité de vie ou qui pourraient avoir un impact sur votre qualité de vie ?	Autre commentaire
1	Représentant de structure	Cher, Indre, Loir et Cher, Indre et Loire, Loiret, Eure et Loir.	La place des associations de patients et aussi l'accompagnement des malades par des mouvements d'entraide	Consultation des associations. Voir les associations présentes sur le terrain et leur mode d'intervention dans le parcours de s	Toute action menée en coordination avec les "gens" de terrain	
2	Particulier	45 - Loiret	Pas assez de médecins, dentistes, etc... sur l'est du département qui est devenu un désert médical	Non concerné (le plan répond aux principaux enjeux)		
3	Particulier	18 - Cher	Non concerné (les principaux enjeux sont traités)	Non concerné (le plan répond aux principaux enjeux)		
4	Particulier	45 - Loiret	Non concerné (les principaux enjeux sont traités)	Non concerné (le plan répond aux principaux enjeux)		
5	Particulier	36 - Indre	Non concerné (les principaux enjeux sont traités)	Non concerné (le plan répond aux principaux enjeux)	Informations et prévention	
6	Particulier	18 - Cher	Non concerné (les principaux enjeux sont traités)	Non concerné (le plan répond aux principaux enjeux)		
7	Particulier	18 - Cher	Sauf erreur on ne prend pas la santé mentale et l'origine des mal être. Conditions de travail	Sauf si dans l'environnement il y a la vie au travail, je trouve que ça manque	Temps de transport. Pollution. Ambiance et climat professionnel. Liens familiaux	
8	Professionnel	45 - Loiret	Santé mentale	Pas de considération pour la parole des professionnels de terrain	Aucune idée	
9	Particulier	18 - Cher	je ne connais pas le PRSE4	idem je ne connais pas	Supprimer la circulation des voitures thermiques en centre-ville	
10	Particulier	45 - Loiret	Non concerné (les principaux enjeux sont traités)	Non concerné (le plan répond aux principaux enjeux)		
11	Particulier	18 - Cher	Non concerné (les principaux enjeux sont traités)	Pas de travaux énergétiques, peu de travaux sur la perte d'eau, pas de matériel d'entretien sol urbain etc....		Le Plan n'est pas communiqué, pas porté. Aucune visibilité pour les usagers
12	Particulier	45 - Loiret	Je ne suis pas informée du plan PRSE4, je n'ai pas observé de changement particulier dans mon quotidien	idem	Faire des pistes cyclables, des vraies, séparées de la route par de la verdure	Je ne sais pas si cela rentre dans le PRSE4, il y a un réel besoin de restructurer l'offre de soins
13	Professionnel	36 - Indre	Non concerné (les principaux enjeux sont traités)	Non concerné (le plan répond aux principaux enjeux)		

N°	Nature du contributeur	Origine	Si vous avez répondu non à la question précédente, pouvez-vous préciser quels sont les enjeux qui ne vous semblent pas traités dans le projet de PRSE4?	Si vous avez répondu que le plan d'actions proposé ne répond pas à ces principaux enjeux, pouvez-vous préciser pourquoi ?	Quelles sont les actions qui vous paraissent avoir un impact significatif sur votre qualité de vie ou qui pourraient avoir un impact sur votre qualité de vie ?	Autre commentaire
14	Particulier	18 - Cher	Non concerné (les principaux enjeux sont traités)	Non concerné (le plan répond aux principaux enjeux)	Mettre en place des transports en commun MEME A LA CAMPAGNE	Aider les communes à implanter des commerces de proximité pour limiter les transports
15	Particulier	45 - Loiret	Non concerné (les principaux enjeux sont traités)	Non concerné (le plan répond aux principaux enjeux)	Meilleure prise en compte des retraités	
16	Professionnel	45 - Loiret	Non concerné (les principaux enjeux sont traités)	Non concerné (le plan répond aux principaux enjeux)	Sécurisation de l'eau, zoonose, formation à la santé environnement, Santé environnementale, végétale, animale et humaine	
17	Représentant de structure	37	La pollution sonore sur l'ex quais de Loire et le plateau notamment liée à l'A10	Non concerné (le plan répond aux principaux enjeux)	Mieux maîtriser les activités agricoles polluantes	
18	Particulier	37 - Indre et Loire	Non concerné (les principaux enjeux sont traités)	Non concerné (le plan répond aux principaux enjeux)	Celles de l'axe 1	
19	Représentant de structure	National	Non concerné (les principaux enjeux sont traités)	Non concerné (le plan répond aux principaux enjeux)	Toutes, mais surtout informer les professionnels de santé et les citoyens de la dangerosité des produits chimiques utilisés	Quand y aura-t-il enfin en France des crèches, écoles, hôpitaux SANS PARFUM (phtalates = POISON) ? <a href="https://sosmcs.fr/nocivite-d">https://sosmcs.fr/nocivite-d</a>
20	Professionnel	36 - Indre	Non concerné (les principaux enjeux sont traités)	Non concerné (le plan répond aux principaux enjeux)		
21	Représentant de structure	37	Les effets des ondes magnétiques artificielles sur la santé et l'environnement	L'électrosensibilité n'est pas prise en compte et encore moins l'électrohypersensibilité qui détruit des vies.	Modérer l'exposition aux ondes et prendre en compte la souffrance des personnes électro hypersensibles...	Notre association souhaite participer à des échanges sur ce sujet vital de santé publique.
22	Particulier	41 - Loir et Cher	L'exposition globale de la population aux ondes électromagnétiques	Rien n'est prévu pour limiter l'exposition aux ondes ( wifi dans les écoles, Antennes, tél portable..)	Prendre conscience de la dangerosité des ondes pulsées sur le vivant, et les limiter (les normes sont bcp trop élevées)	Tout est fait pour utiliser des connections non filaire, étant EHS ma vie est devenue un enfer
23	Particulier	37 - Indre et Loire	Je suis EHS (ElectroHyperSensible) et je pense qu'il serait bon de se pencher sur les méfaits des ondes non seulement sur les humains [...]	Non concerné (le plan répond aux principaux enjeux)		
24	Particulier	41 - Loir et Cher	Non concerné (les principaux enjeux sont traités)	Non concerné (le plan répond aux principaux enjeux)	Éducation à l'environnement dans les écoles, travailler, communiquer avec des associations dont l'objectif est l'éco responsabilité	

N°	Nature du contributeur	Origine	Si vous avez répondu non à la question précédente, pouvez-vous préciser quels sont les enjeux qui ne vous semblent pas traités dans le projet de PRSE4?	Si vous avez répondu que le plan d'actions proposé ne répond pas à ces principaux enjeux, pouvez-vous préciser pourquoi ?	Quelles sont les actions qui vous paraissent avoir un impact significatif sur votre qualité de vie ou qui pourraient avoir un impact sur votre qualité de vie ?	Autre commentaire
25	Particulier	41 - Loir et Cher	Les déplacements, trop liés aux voitures	Non concerné (le plan répond aux principaux enjeux)	Une agriculture moins polluante (eau, air)	Le partage et l'économie de l'eau n'apparaissent pas nettement comme un sujet d'importance
26	Représentant de structure	18 EN PRIORITE ET EN FRANCE PLUS GLOBALEMENT	L'exposition aux ondes électromagnétiques et aux pesticides agricoles n'est pas assez pris en compte	Il est limité comme toujours	Éliminer les pesticides, protéger l'eau, descendre les niveaux d'expositions des antennes	Très clairement, pas assez de caractère dans les questions 6 8 et 9. L'exposition aux ondes n'est pas pris en considération.
27	Particulier	45 - Loiret	Non concerné (les principaux enjeux sont traités)	Non concerné (le plan répond aux principaux enjeux)	Tout ! C'est important de jouer sur plusieurs niveaux et dans différents domaines, LA solution unique n'existe pas.	
28	Particulier	45 - Loiret	Non concerné (les principaux enjeux sont traités)	Non concerné (le plan répond aux principaux enjeux)	Diminution de la circulation	
29	Particulier	37 - Indre et Loire	Non concerné (les principaux enjeux sont traités)	Non concerné (le plan répond aux principaux enjeux)		Le document est particulièrement lourd et peu lisible donc peut-être pas assez accessible à une majorité usagers du territoire.
30	Particulier	18 - Cher	Non prise en compte de maladies émergentes type poly-sensibilités aux produits chimiques MCS, aux champs électromagnétiques EHS.	Ce plan ne prend pas en compte les maladies émergentes de type poly-sensibilités environnementales : MCS et EHS.	Former les personnels de santé à l'hypersensibilité aux champs électromagnétiques : EHS, aux produits chimiques.: MCS	Aménager les CH pour recevoir ces malades, aménager des logements adaptés pour ces malades.
31	Particulier	45 - Loiret	Non concerné (les principaux enjeux sont traités)	Non concerné (le plan répond aux principaux enjeux)	Agir pour limiter au maximum les particules fines et les produits phytosanitaires pour améliorer la qualité de l'air	
32	Particulier	45 - Loiret	Dérèglement climatique	Manque d'exigence	La fin des déserts médicaux	
33	Particulier	45 - Loiret	Non concerné (les principaux enjeux sont traités)	Je pense que sur le mieux manger il manque un axe sur la cantine des collectivités.		

N°	Nature du contributeur	Origine	Si vous avez répondu non à la question précédente, pouvez-vous préciser quels sont les enjeux qui ne vous semblent pas traités dans le projet de PRSE4?	Si vous avez répondu que le plan d'actions proposé ne répond pas à ces principaux enjeux, pouvez-vous préciser pourquoi ?	Quelles sont les actions qui vous paraissent avoir un impact significatif sur votre qualité de vie ou qui pourraient avoir un impact sur votre qualité de vie ?	Autre commentaire
34	Particulier	45 - Loiret	Rien sur le rôle essentiel de la santé des forêts : sans arbres pas de forêt, pas puit de carbone, hausse des températures...	La formation en axe 1 pour changer les habitudes OK mais il manque un second et unique axe pour lutter contre le réchauffement.	Réduire nos modes de consommations, nos habitudes, vouloir prendre l'avion pour voyager, s'évader. il y a d'autres moyens	Je voudrais bien être informé de l'état d'avancement de ce PRSE et des indicateurs de mesures de l'amélioration en SE
35	Particulier	36 - Indre	Non concerné (les principaux enjeux sont traités)	Non concerné (le plan répond aux principaux enjeux)	La pollution	
36	Professionnel	37 - Indre et Loire	Non concerné (les principaux enjeux sont traités)	Non concerné (le plan répond aux principaux enjeux)	Prévention et formation	
37	Professionnel	37 - Indre et Loire	On ne s'attaque comme d'habitude pas à la source des pollutions comme si elles étaient inévitables...	On ne s'attaque comme d'habitude pas à la source des pollutions comme si elles étaient inévitables...	S'attaquer aux sources des pollutions !	Réformer la mise sur le marché de tout produit chimique, qu'il soit médical, alimentaire ou non.
38	Particulier	18 - Cher	Non concerné (les principaux enjeux sont traités)	Non concerné (le plan répond aux principaux enjeux)	La santé et la qualité de l'eau	
39	Représentant de structure	Loir et Cher	Non concerné (les principaux enjeux sont traités)	Non concerné (le plan répond aux principaux enjeux)		Je trouve que les indicateurs des actions 7.1, 7.2 et 8.2 manquent de pertinence
40	Particulier	45 - Loiret	(Ce n'est peut-être pas l'objet du PRSE) les engrais et pesticides agricoles qui ont un impact sur l'eau et sur ce que l'on mange	Non concerné (le plan répond aux principaux enjeux)	Action 1 + 2 + 6 + 15, plus directes que les autres actions mais toutes les actions me semblent importantes	
41	Particulier	28 - Eure-et-Loir	Le développement des pratiques de mobilité douce (vélo, marche) par des aménagements sécurisés, en ville et en ruralité	Non concerné (le plan répond aux principaux enjeux)	Arrêt des pesticides dans l'agriculture	
42	Professionnel	45 - Loiret	Non concerné (les principaux enjeux sont traités)	Non concerné (le plan répond aux principaux enjeux)		
43	Particulier	45 - Loiret	Non concerné (les principaux enjeux sont traités)	Non concerné (le plan répond aux principaux enjeux)		
44	Particulier	45 - Loiret	Non concerné (les principaux enjeux sont traités)	Impact de l'agriculture, pesticides, grandes cultures		
45	Professionnel	45 - Loiret	Non concerné (les principaux enjeux sont traités)	Non concerné (le plan répond aux principaux enjeux)	2.2	
46	Particulier	45 - Loiret	Le bruit, en particulier la préservation du capital auditif des adolescents	il manque le chiffrage des actions (moyens humains et financiers)	La lutte contre le moustique tigre, c'est devenu invivable dehors depuis cet été !	
47	Représentant de structure	41 45 18 36 37 28	Un oubli sur l'importance de la biophilie, même si elle transpire dans les questions traitées	idem pour la biophilie	Mettre en avant le marqueur de qualité de vie que représente une biodiversité riche dans nos environnements immédiats	Informier / sensibiliser / réapprendre à nos contemporains comment observer et comprendre leur environnement



N°	Nature du contributeur	Origine	Si vous avez répondu non à la question précédente, pouvez-vous préciser quels sont les enjeux qui ne vous semblent pas traités dans le projet de PRSE4?	Si vous avez répondu que le plan d'actions proposé ne répond pas à ces principaux enjeux, pouvez-vous préciser pourquoi ?	Quelles sont les actions qui vous paraissent avoir un impact significatif sur votre qualité de vie ou qui pourraient avoir un impact sur votre qualité de vie ?	Autre commentaire
48	Représentant de structure	Indre-et-Loire et territoire national	Pratiques agricoles et produits phytosanitaires Phytosanitaires et santé - Polluants éternels et santé - + d'études épidémiologiques d'ampleur - forte augmentation mortalité infantile	Pas totalement - Question des moyens alloués - de la réalité des études et recherche - de la qualité des données	Identification des PFAS (eau potable, air, sols) et plan dépollution par ex	Trop peu de place pour répondre. Questions limitées en caractères. Impossible de détailler.
49	Particulier	45 - Loiret	la pollution des sols liée à l'agriculture intensive	il faut aller beaucoup plus loin en interdisant la vente (surtout en grande surface) de produits nocifs pour la qualité de l'air, les sols... Il serait aussi utile de proposer des comparatifs de produits objectifs pour aider le consommateur à faire ses choix.		
50	Particulier	41 - Loir et Cher	A aucun endroit n'est mentionné le danger des ondes électromagnétiques artificielles et le risque sur la santé (alors que l'EHS est une maladie environnementale) ...	Concernant la petite enfance, vous semblez ignorer la Loi Abeille (relative à la sobriété et à l'information en matière d'exposition aux ondes électromagnétiques), promulguée en 2015...		

N°	Nature du contributeur	Origine	Si vous avez répondu non à la question précédente, pouvez-vous préciser quels sont les enjeux qui ne vous semblent pas traités dans le projet de PRSE4?	Si vous avez répondu que le plan d'actions proposé ne répond pas à ces principaux enjeux, pouvez-vous préciser pourquoi ?	Quelles sont les actions qui vous paraissent avoir un impact significatif sur votre qualité de vie ou qui pourraient avoir un impact sur votre qualité de vie ?	Autre commentaire
51	Particulier	18 - Cher	<p>La pollution de l'air, de l'eau, des sols, liée à une activité agricole intensive, fortement utilisatrice de chimie, pourtant reconnue comme responsable dans tous les diagnostics, n'est pas traitée à la hauteur des risques et enjeux, en termes d'actions, qui restent superficielles (sensibilisation des agriculteurs !!) et pas du tout efficaces sur le fond. L'impact de la production croissante, non maîtrisée ni contrôlée, d'énergies dites renouvelables, comme la méthanisation, avec la multiplication des épandages de digestat, notamment, aggrave la situation des nitrates dans l'eau, des particules fines dans l'air, de la baisse de carbone dans les sols, de l'augmentation des gaz à effet de serre. Par ailleurs, on ne parle pas d'artificialisation des sols, on ne parle plus de "lutte" contre les changements climatiques mais seulement d'adaptation ou d'atténuation. On évoque la formation ou la sensibilisation des acteurs de santé, alors qu'on ne dit pas un mot des déserts médicaux !! Comment peut-on parler de plan de prévention santé environnement quand il n'y a même plus de médecins ?!... Enfin, on évoque la présence de France Nature Environnement parmi les "acteurs" de ce plan mais il est à noter qu'ils ne figurent dans aucun des 4 groupes de travail...ni même au glossaire, sans parler du fait que la même organisation FNE est régulièrement obligée d'aller en justice pour contester des projets qui vont à l'encontre des problématiques de santé liées aux impacts environnementaux des dits projets. Pour finir, la temporalité des actions, la mesure et la communication de leurs effets ne sont pas à la hauteur des enjeux - comme le révèlent d'ailleurs de nombreux constats du bilan du PRSE3.</p>	Voir réponse 6	<p>Les actions 1.4, 1.5 1.6 sont primordiales parce que les risques, diagnostics et enjeux sont largement méconnus ou sous-estimés, particulièrement chez les élus. Si elles étaient plus ambitieuses, les actions 2.2, 10, 11 et 15 pourraient avoir un impact significatif !</p>	<p>Un bon exemple de l'examen des problèmes par le petit bout de la lorgnette est donné par l'action 2.2: on parle d'accompagner le changement de pratiques alimentaires, quand il faudrait d'abord traiter de l'accompagnement du changement des pratiques agricoles, en accompagnant la profession vers l'abandon progressive des pesticides et engrais de synthèse, en aidant à la production - rémunératrice pour les producteurs - d'une alimentation bio, à sa transformation et à sa distribution locales, dans le cadre de PAT systématiques, plus rapides à concevoir et à mettre en œuvre et plus ambitieux dans les moyens associés, à commencer par le respect à minima des obligations de la loi Egalim, jamais citée dans le PRSE4!</p>

N°	Nature du contributeur	Origine	Si vous avez répondu non à la question précédente, pouvez-vous préciser quels sont les enjeux qui ne vous semblent pas traités dans le projet de PRSE4?	Si vous avez répondu que le plan d'actions proposé ne répond pas à ces principaux enjeux, pouvez-vous préciser pourquoi ?	Quelles sont les actions qui vous paraissent avoir un impact significatif sur votre qualité de vie ou qui pourraient avoir un impact sur votre qualité de vie ?	Autre commentaire
52	Particulier	36 - Indre			<p>Préserver au maximum la qualité des sols, donc de l'eau, en réduisant drastiquement et rapidement les intrants chimiques. Prioriser l'utilisation des sols cultivés pour l'alimentation et non la production de biocarburants. Limiter au maximum l'imperméabilisation des surfaces pour les constructions des parkings et zones commerciales. Augmenter sensiblement les déplacements urbains collectifs électriques. Mieux communiquer sur les aides possibles concernant l'isolation des maisons et la mise en place de panneaux photovoltaïques.</p>	